N° 143 — CXXIme Année | Un numéro : 5 cent. | Lundi 21 Juin 1886

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES SUISSES ET ÉTRANGÈRES SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

Bulletin météorologique. — JUIN.

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
18	12.0	9.2	19.1	715.8		var.	moy.	nua.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

18	13.2	9.7	15.9	721.8	0.8	O	fort	clair

NIVEAU DU LAC : 429 m. 48.

TEMPÉRATURE DU LAC : 16 degrés.

Extrait de la Feuille officielle

— On peut se procurer dans les bureaux de la Chancellerie d'Etat et des préfectures du canton, le Discours religieux prononcé à Neuchâtel à l'occasion de l'inauguration des travaux du Grand Conseil neuchâtelois, le 24 mai 1886, par le citoyen Quartier-la-Tente, Edouard, pasteur, à Travers.

— Le président du tribunal civil du district du Locle convoque tous les créanciers et intéressés inscrits au passif de la masse en faillite du citoyen Huguenin-Bergenat, William-Edouard, précédemment fabricant d'horlogerie, au Locle, seul chef de la maison A. Huguenin et fils, fabrique d'horlogerie au Locle, pour le samedi 10 juillet 1886, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville du Locle, pour assister à la reddition des comptes des syndics, prendre part, cas échéant, à la répartition du solde actif et entendre prononcer la clôture définitive de cette faillite.

— Le président du tribunal civil du district du Locle convoque tous les créanciers et intéressés inscrits au passif de la masse en faillite du citoyen Guinand, Jules-Edouard, graveur et guillocheur, au Locle, pour le samedi 10 juillet 1886, à 10 heures et demie du matin, à l'hôtel de ville du Locle, pour assister à la reddition des comptes du syndic, prendre part, cas échéant, à la répartition du solde actif et entendre prononcer la clôture définitive de cette faillite.

— Le président du tribunal civil du district du Val-de-Travers convoque les créanciers de la masse en faillite du citoyen Piaget-Gendre, Charles-Alfred, horloger, aux Verrières, pour le mardi 29 juin 1886, à 9 heures du matin, à l'hôtel de ville de Môtiers, aux fins de suivre aux opérations de la liquidation, et, cas échéant, recevoir les comptes du syndic et assister à la clôture de cette faillite.

— Le président du tribunal civil du district de Boudry convoque les créanciers du citoyen Schouffelberger, Eugène, négociant, à Corcelles, pour le mercredi 30 juin 1886, à 10 heures du matin, à l'hôtel de ville de Boudry, à l'effet d'entendre la demande d'homologation du concordat proposé par le susdit citoyen Schouffelberger, et les oppositions, cas échéant.

IMMEUBLES A VENDRE

CONCOURS

La Municipalité de Neuchâtel met au concours les travaux d'aménagement de la partie Ouest du Port.

Les entrepreneurs disposés à soumissionner ces travaux, peuvent prendre connaissance des plans et conditions au Bureau des travaux publics, Hôtel municipal, d'ici au 28 courant, jour où les soumissions devront être remises avant midi.

Neuchâtel, le 19 juin 1886.

Direction des travaux publics.

CONCOURS

La Municipalité de Neuchâtel met au concours les travaux de la section Neuchâtel-Chambrelien pour la dérivation des sources du Champ-du-Moulin, savoir :

a) La construction d'un grand réservoir au Chanet ;

b) La construction d'un canal aqueduc en béton de ciment et maçonnerie sur une longueur de 4950 mètres ;

c) La fourniture et la pose de tuyaux en fonte de fer, 1re qualité, diamètre 0m38 pour les siphons ; longueur 1570 mètres.

d) La construction de petits réservoirs, sas et regards sur tout le parcours ;

e) Tous les terrassements pour l'exécution des travaux ci-dessus.

Les entrepreneurs disposés à soumissionner ces travaux peuvent prendre connaissance des plans, conditions générales et cahiers des charges particuliers à chaque travail au bureau des Travaux publics, Hôtel municipal, dès ce jour au mercredi 30 courant, jour où les soumissions devront être remises avant midi.

Neuchâtel, le 18 juin 1886.

Direction des Travaux publics.

IMMEUBLES A VENDRE

A vendre, à proximité de Neuchâtel, une jolie **propriété** convenant à un rentier, à un jardinier, à un petit agriculteur ou à un restaurateur. S'adresser pour renseignements, M. D. case postale n° 422, Neuchâtel.

Mardi 22 juin 1886, dès 9 heures du matin, faubourg du Château n° 9, la masse en faillite J. Chapuis-Grandjean fera vendre, par voie d'enchères publiques, le mobilier de ménage du failli, savoir :

1 meuble de salon acajou, composé de 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises et grands rideaux assortis, 1 piano et sa chaise, 1 fauteuil velours rouge, 1 chaise brodée, 1 caisse à bois brodée, 1 cartel, 2 pendules, ***1 grande glace, 1 tableau de Calame, 1 aquarelle Ed. DuBois, 1 boîte à musique ;*** 1 chaise longue, 1 divan, 18 chaises diverses, ***1 buffet de service,*** plusieurs armoires, 1 secrétaire, 1 bibliothèque avec volumes, 2 pupitres, 1 table à écrire, 1 fauteuil de bureau, 1 presse à copier ; ***2 lits, 2 lavabos,*** tables de nuit, tables carrées, guéridons, tapis et objets de ménage.

1 carabine américaine, 1 Vetterli, ***1 Martini, 1 Remington, 1 Flobert,*** 11 drapeaux. — Des services en argent, 12 cuillers vermeil, ***1 montre or pour homme, 2 montres or pour dames, avec chaînes or,*** 1 parure camée, 1 bracelet or ; linge, porcelaine, cristaux et verrerie, et quantité d'autres objets.

S'adresser pour tous renseignements au syndic de la masse, le citoyen Lambelet, avocat. — Les amateurs pourront visiter les objets le lundi 21 juin, de 2 heures à 4 heures après midi.

Neuchâtel, le 11 juin 1886.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre, faute d'emploi, un secrétaire en noyer et une baignoire. S'adr. faubourg du Crêt 19, 1er étage.

GRAND DÉBALLAGE

SOUS L'HOTEL DU RAISIN NEUCHATEL

Aperçu de quelques prix :

300 mètres toile,	à 0.20	1000 mètres robe, double largeur,	à 0.90
300 mètres indienne,	à 0.30	100 cols officier,	la pièce 0.15
200 mètres mousseline,	à 0.25	50 couvertures de lits,	à 3.50
100 paquets coton anglais,	le paquet 0.90	300 mètres serpillières pr écurer,	à 0.30

Toile en fil, drap pour habillements, mouchoirs de poche, velours couleur, coutil de matelas, confections pour dames, cachemire noir, jupons, chemises et beaucoup d'autres articles dont le détail est trop long à énumérer.

Clôture définitive le 10 juillet.

AVIS. — On céderait le commerce avec agencement, ainsi que le magasin, à un preneur sérieux. Conditions de paiement très avantageuses. Entrée en jouissance au gré de l'amateur.

Les acheteurs en gros de

LARD MAIGRE BIEN FUMÉ

de première qualité, à 1 fr. 30 le kilo, franco Berne, contre remboursement, sont priés d'adresser leurs commandes sous chiffre **H. 1652 Y.,** à MM. **Haasenstein & Vogler, à Berne.**

FABRIQUE SUISSE D'AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENTS COMPLETS :

Salons, chambres à manger, chambres à coucher

LITS EN FER — LITS COMPLETS

Ameublements d'hôtels, pensions, villas et maisons bourgeoises.

DÉCORS et RIDEAUX

STORES, GLACES, TAPIS, etc.

Bannières pour Sociétés

Drapeaux

JULES PERRENOUD & Cie, CERNIER

Maison la plus importante en Suisse dans sa spécialité, étendant sa sphère d'activité dans toute la Suisse centrale et occidentale.

— TÉLÉPHONE —

DRAPERIE

Toilerie, Nouveautés

TISSUS

en tous genres

Vêtements et Chemises sur mesure,

POUR MESSIEURS

CONFECTIONS POUR DAMES

Nappages, Serviettes, Trousseaux complets.

Choix immense. Echantillons sur demande.

Echantillons, prix-courant, devis et albums de dessins, à disposition.

Emballage soigné. Meubles expédiés franco depuis 50 fr.

Représentant : M. ULYSSE NICOLET, Neuchâtel

A. DOLLEYRES

11, Rue des Epancheurs, 11

Grande mise en vente à vil prix des confections pour dames et coupons de la saison.

Foulardine pr robes grand teint,	**0»35**	Mousseline pour rideaux depuis	**0»25**
Cotonne extra, 1 mètre de large,	**0»75**	Descentes de lits, surprise,	**0»95**
Coutils matelas, 150 cm. de large,	**1»60**	Jupons fantaisie de saison,	**3»50**
Limoges extra, 150 cm. de large,	**1»40**	Jerseys bonne qualité,	**5»50**

Plus, le choix complet de robes, toile fil et coton, serviettes, nappages, plumes et édredon à des prix très bas.

La marche toujours croissante de mes affaires me permet d'appliquer de plus en plus le principe de vendre toutes les marchandises **de première marque avec le bénéfice le plus petit.**

Imperméables pour lits d'enfants.

Un remède indispensable à toute famille

est le **Bitter ferrugineux** (Eisenbitter) **de Joh.-P. MOSIMANN,** pharm., à Langnau, Emmenthal. — Ce médicament, composé d'herbages **les plus recherchés** des montagnes de l'Emmenthal, est un **fortifiant très actif** qui **purifie et renouvelle le sang** et rend **une nouvelle vigueur à toute personne faible.** — La bouteille pour la **cure de 4 semaines** ne coûtant que 2 fr. 50 le rend accessible à **toutes** les bourses. — **Dépôts** dans les **pharmacies: à Neuchâtel,** Et. Jordan; **Chaux-de-Fonds,** Bech, Place Neuve; **Locle,** Burmann; **Fleurier,** Andreæ; **Travers,** Gougginsperg, et dans la plupart des autres pharmacies. (H-1-Y)

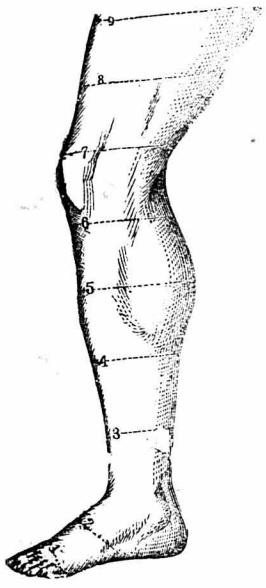

Chez A. SCHMID-LINIGER

BANDAGISTE

12, rue de l'Hôpital, 12

BANDAGES HERNIAIRES

d'excellente qualité et de différents prix; *garantis pour tout âge et pour toutes les infirmités.*

Grand choix de *Ceintures hypogastriques, Martingales* et *Corsets* pour se tenir droit; Coussins en *caoutchouc* et en *peau. Toile imperméable pour lits, Appareils à inhalation, Clysopompes* et *Irrigateurs,* et tous *les appareils* en *caoutchouc* pour médecins et pour malades.

Tous les articles sur commande, ainsi que les réparations seront faites soigneusement et au plus tôt.

Dartres, Boutons, Feux,

rougeurs, démangeaisons, acnés (points noirs sur le nez), **pellicules et croûtes de la barbe et des cheveux** etc. sont promptement et sûrement guéris (nombreuses attestations) par l'emploi du

SAVON SOUFRE et GOUDRON

de G. CALLET chimiste NYON près Genève

(anciennement G. CALLET et Co.)

Cet excellent savon de toilette, recommandé par nombre de docteurs, **est bien supérieur à tous les savons au goudron seul.** Il dissipe toutes les impuretés du teint et procure à la peau une fraîcheur et une souplesse incomparables. 80 Cts. le morc. env. chamois. **Gros: Auguste Amann, Lausanne.** Détail dans toutes les pharmacies et bonnes drogueries.

(H S-X)

FORMULAIRES DE BAIL A LOYER

rédigés d'après le Code fédéral des obligations

Nouvelle édition

grand et petit formats. Prix: 20 centimes.

En vente au bureau de ce journal.

VÉRITABLE

Extrait de Viande Liebig

Fabriqué à FRAY-BENTOS

10 MÉDAILLES D'OR & DIPLOMES D'HONNEUR **10**

Exiger LE FAC-SIMILE DE LA SIGNATURE J. Liebig en Encre bleue

Vente en gros par les Correspondants de la Compagnie pour la Suisse:

MM. WEBER et ALDINGER, à Zurich et St-Gall. — M. Léonard BERNOULLI, à Bâle.

En vente chez les marchands de comestibles, droguistes, épiciers, etc.

A VENDRE

Paille serrée de froment et d'avoine en bottes d'environ 90 kilos, à 8 fr. les 100 kilos, franco aux gares, seulement par wagons complets de 10000 kilos, payable comptant. S'adr. à *Fréd. Hodel, à Berne.* (H-1510-Y)

Préservatif contre les GERCES, à 35 et 60 centimes.

Lait condensé en bouteilles, à 1 fr.

Vieux **MALAGA,** 1 fr. 50 la bouteille.

Regénérateur de la chevelure contre la chute des cheveux; il leur rend la couleur primitive.

Sirop pectoral contre la coqueluche des enfants.

Remède contre les piqures de mouches, et specialités de la

Pharmacie FLEISCHMANN, Grand'rue 8.

VENTE DE VINS

On offre à vendre, à des conditions favorables, par lots de 30 bouteilles au minimum, des vins de Neuchâtel blanc et rouge, Beaujolais, Bourgogne, Arbois, Juliénas, Mâcon, Bordeaux, Asti, Champagne et liqueurs diverses.

S'adr. en l'Etude de M. A.-Ed. Juvet, notaire à Neuchâtel.

Pharmacie-Droguerie A. DARDEL

RUE DU SEYON 4.

Nouveautés de la saison:

Destruction du puceron lanigère et de tous les insectes nuisibles, au moyen de la **véritable Knodaline du professeur Mühlberg.** Dépôt général pour le canton.

Savon léger, insubmersible, pour bains du lac.

Eau de Montreux, la meilleure des eaux de table, alcaline, gazeuse et digestive de 15 à 20 cent. la bouteille.

Cognac fin et Bitter au quinquina.

Cognac ferrugineux. — Vin de Malaga depuis 1»25 à 1»50 et 2 fr. la bouteille.

PIANOS

des meilleures fabriques suisses et étrangères.

Vente, Echange, Location, Réparation, Accord.

Recommandé par les principaux professeurs de musique.

HUGO E. JACOBY, Neuchâtel,

Magasins Place du Port, rue St-Honoré nº 2, au premier.

A VENDRE à très bas prix, un pupitre à deux places avec tiroirs, plus une petite banque de 15 tiroirs. S'adresser rue Purry 6, 2me étage.

A VENDRE deux bois de lits jumeaux noyer poli, un dit à deux personnes, une commode noyer poli et des tables de différentes grandeurs. S'adresser chez Frédéric Marty, menuisier-ébéniste, Faubourg de l'Hôpital 36.

VARICES OUVERTES

sûrement guéries par l'usage du

LINIMENT MERVEILLEUX

Le flacon 1 fr. 50.

Dépôt dans les pharmacies de MM. Chappuis à la Chaux-de-Fonds, Theiss au Locle, Chappuis à Pont-Martel, et Dardel à Neuchâtel.

BEURRE en mottes de 1re qualité, fr. 1»10 la livre, et au détail fr. 1»20, **à l'épicerie-laiterie Temple-Neuf 13.**

En vente au bureau de cette feuille:

INDICATEUR DE POCHE

des chemins de fer suisses et bateaux à vapeur, avec les prix des billets, saison d'été 1886, publié par R.-F. Haller-Goldschach, à Berne. — Prix: 30 centimes.

LAITERIE

RUE DU TEMPLE-NEUF 22.

Toutes les semaines **arrivage de tommes de la Vallée,** 1re qualité.

Se recommande,

Jean KIENER.

A vendre à bas prix

UN VÉLOCIPÈDE

en bon état. Pour le visiter, s'adresser Terreaux 9, au rez-de-chaussée.

20 FEUILLETON

PRUDENCE PALFREY

Par Th. BAILEY ALDRICH

VI

M. Joseph Twombly était assis sur un haut tabouret dans le comptoir de MM. Rawlings et fils, les banquiers de Chicago. L'heure des affaires était passée, le bureau désert. Le bruit monotone du chronomètre accroché au mur troublait seul le silence de la chambre, excepté quand Twombly faisait un mouvement d'impatience en frottant l'un de ses pieds aux bâtons usés de sa chaise ou en tambourinant des doigts sur la table. Une lettre ouverte était devant lui, et à côté une enveloppe timbrée de Shasta avec l'adresse de M. Joseph Twombly, à Rivermouth. Cette lettre venait d'arriver dans une autre du doyen et était ainsi conçue:

Shasta, 31 octobre.

« Mon cher Joseph, tu seras probablement surpris de recevoir une lettre de ma main après tous ces mois de silence, ces années, devrais-je dire, car il y a près de trois ans, n'est-ce pas? que nous nous sommes séparés. Je n'étais ni d'humeur ni en état d'écrire plus tôt, et si j'écris aujourd'hui, c'est que je considère comme un devoir de t'avertir que je renonce, pour entrer dans l'armée, à mes efforts inutiles. Si tu n'entends pas parler de moi avant six mois, tu sauras que mon guignon, qui commença dans le Montana, s'est terminé quelque part au sud. Alors tu pourras montrer cet adieu à mon oncle; tu lui communiqueras ma lettre auparavant si bon te semble, je laisse ceci à ta discrétion. Peut-être ferai-je quelque chose les armes à la main. Qui sait? Je ne suis pas sûr d'être brave; mais j'ai ce mépris de la vie qui vous rend apte à conduire les enfants perdus d'une armée.... J'ai essayé de tant d'entreprises désespérées depuis trois ans, mon pauvre Joseph!

» A partir du jour où nous nous sommes quittés, j'ai marché en avant. Je ne me suis arrêté nulle part plus d'un mois, excepté dernièrement dans une ferme des environs de Shasta, où je m'étais associé à une entreprise d'élevage qui eût fait ma fortune, si la maladie ne se fût mise parmi nos bestiaux — c'est moi probablement qui la leur ai donnée — au moment même où nous allions les vendre avec de gros bénéfices.

» Qu'avais-je fait le reste du temps? — car il ne m'a fallu que six mois pour ruiner mon ami l'éleveur. — J'avais cherché George Nevins!

» Quel récit je pourrais te faire, si j'avais le courage et la patience de revenir sur tout cela! En Californie, je le traquais de ville en ville, d'un camp à un autre, en retard d'une heure seulement quelquefois; il m'arriva d'entrer dans un camp de mineurs au moment où il sortait par l'autre bout! Je le suivis au Texas, puis de nouveau dans le Montana, et enfin au Mexique, où je perdis sa trace.

» Ce que j'ai souffert mentalement et physiquement en ces chasses folles te paraîtrait incroyable si je l'écrivais. A peine faisais-je halte, çà et là, le temps de gagner de quoi avancer davantage. La faim, la soif, le froid, la chaleur, j'ai connu tout cela, Joseph, comme peu d'hommes l'ont connu. Te dirais-je — c'est le plus étrange — ce qui m'a tué avant la misère, la trahison et le reste? C'est la conviction que cet homme, quoique je n'aie jamais pu mettre la main sur lui, avait l'œil sur moi tout le temps; c'est la certitude que je ne m'endormais jamais sans qu'il sût où je couchais, que je ne me levais pas sans qu'il fût averti de mon prochain mouvement; oui, j'étais espionné jour et nuit! Je crois que cette surveillance s'attacha obstinément à mes pas dès le premier jour où je quittai le Montana, quoique je n'en aie eu soupçon que longtemps après. Ce soupçon, qui m'excitait, qui me donnait de la force au commencement, m'a paralysé lorsque j'ai vu comme il éludait ma poursuite, combien j'étais sans défense devant lui; je ne pouvais me fier à personne. L'individu qui dormait à mes côtés près d'un feu de bivouac n'était il pas l'espion de Nevins. Chaque étranger qui me jetait un regard curieux m'envoyait un frisson au cœur! Qu'il y eût trois hommes ou cent employés à me traquer, je ne puis le dire; mais à chaque pas quelqu'un surgissait pour m'égarer, pour dérouter mes projets. La police de ce terrible homme semblait s'étendre jusqu'aux déserts du Montana. Pourquoi ne me tua-t-il pas pour en finir? Je l'ignore. Ma vie était dans ses mains, elle y est aujourd'hui encore. Le sentiment d'être entouré de pièges finit par m'être insupportable. Comprends-tu qu'il m'ait rendu fou? Je renonçai à l'espoir de rencontrer Nevins face à face, et n'aspirai plus qu'à me cacher loin de ses yeux.

» Il y a six mois environ, je rencon-

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

A vendre un joli **char à bouteilles** presque neuf, pouvant servir au besoin de char de chasse. S'adresser chez E. Braillard, rue Fleury 4, Neuchâtel.

ON DEMANDE A ACHETER

123 **On demande à acheter d'occasion: une bonne pendule montagnarde et moderne, à grande sonnerie, et une table à coulisses à 3 ou 4 rallonges; le tout bien conservé. Déposer les offres au bureau de cette feuille, sous chiffre E. B. 19.**

On demande à acheter un potager n° 13 à 14 en bon état, et une banque de magasin avec tiroirs. S'adr. à Stephani, fumiste, Epancheurs 10.

A LOUER

135 A louer pour trois mois **un grand local pour magasin** au centre de la ville. S'adresser au bureau de cette feuille.

A louer une chambre meublée, bien exposée au soleil, belle vue. S'adresser aux Parcs 8.

Séjour d'été

Logement à louer pour la saison d'été aux Prises de Gorgier, de deux chambres et cuisine, très belle vue, 20 minutes de la gare. S'adresser à Auguste Fornachon, au dit lieu.

A louer tout de suite le logement du 1er étage de la maison, n° 6, au quartier de Vieux-Châtel (n° 15 municipal), composé de 5 chambres, cuisine, cave, chambre haute, bûcher et galetas. S'adresser pour visiter l'appartement à Madame Pichonnaz, dans la même maison, et pour les conditions à M. Ch.-H. Maret, notaire.

A louer, dès le 1er septembre prochain, une cave meublée dans la maison de l'hoirie de Pourtalès-Pury, Faubourg de l'Hôpital, n° 5. S'adresser en l'étude des notaires Junier.

A louer une chambre meublée pour un ouvrier. Rue St-Maurice n° 8, 3me étage.

Séjour de repos à la montagne

Pension et chambres confortables pour familles, etc. Air pur. Belles forêts à proximité. Prix modérés. Pour renseignements, s'adresser à M. le pasteur Courvoisier, à la Chaux-du-Milieu.

A louer, sur la Place du Marché, un magasin; belle installation, et, à une ou deux personnes soigneuses, 2 chambres avec eau et cheminée, sur la rue du Seyon. S'adresser rue du Trésor 11, 2me étage.

Pour le 1er juillet, Chavannes n° 8, deux petits logements avec eau, caves et galetas. S'adr. au premier.

A louer un petit logement d'une chambre, cuisine et galetas. S'adr. rue des Moulins 19, au magasin.

A centre de la ville, une chambre meublée ou non. S'adresser rue du Concert 2, au 2me.

A louer, pour St-Jean prochaine, 2 logements. A la même adresse, un autre logement, avec portion de jardin. On prendrait aussi des coucheurs à bon compte. S'adr. Écluse 1, au premier.

A louer, pour Saint-Jean, une chambre, cuisine et galetas. S'adr. Tertre 10, à la boulangerie.

A louer, pour la Saint-Jean, une chambre non meublée, part à la cuisine. S'adr. Chavannes n° 6.

A LOUER pour la Saint-Jean un petit logement. S'adr. Bercles n° 3, au plain-pied.

Pour une personne tranquille, une jolie chambre meublée indépendante. Orangerie 6, au 3me.

A louer pour Noël 1886

la maison Croix-du-Marché n° 1, comprenant magasin, logements et caves. Conditions avantageuses. S'adr. Etude Clerc.

A louer dès maintenant une jolie chambre meublée, pour un monsieur rangé. Ecluse 21, au 1er étage.

A louer, pour le 1er juillet, une chambre agréable, meublée ou non, au meilleur centre de la ville, à une personne tranquille. S'adr. Seyon 14.

Plusieurs logements

sont à louer chez le soussigné.

J.-Albert DUCOMMUN,
agent d'affaires,
4, rue du Musée 4.

ON DEMANDE A LOUER

Séjour d'été

On demande à louer pour la saison d'été, aux environs de Neuchâtel, une petite maison avec verger. S'adr. à M. A.-Ed. Juvet, notaire, à Neuchâtel.

OFFRES DE SERVICES

Une personne de confiance se recommande pour des journées et pour tout genre de travail. Rue St-Maurice 8, au 3e.

Une jeune fille désirant apprendre le français, aimerait trouver un place dans un hôtel ou maison particulière. Bons certificats. Elle préfère être moins payée et pouvoir apprendre le français. Pour renseignements s'adresser rue du Temple-Neuf 18, au second.

Une jeune fille d'Interlaken, âgée de 17 ans, parlant les deux langues et connaissant très bien les travaux à l'aiguille, désire se placer en service dans une bonne famille de la Suisse française. S'adresser à M. Bhend, instituteur, à Matten, près Interlaken.

Une nourrice cherche à se placer. Références: Dr Morin, à Colombier.

On voudrait placer un jeune homme de 19 ans, recommandable, de toute confiance, comme petit domestique dans une famille, commissionnaire ou autre emploi. S'adresser à M. Porret-Ecuyer, rue de l'Hôpital, qui indiquera.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

133 Une famille habitant les environs de Berne cherche une personne de confiance, pas plus jeune que 25 ans, comme bonne auprès de quatre enfants. Inutile de se présenter si on n'a pas d'expérience dans ce genre de service. Entrée en service fin de juillet. Le bureau de cette feuille indiquera.

134 On demande une honnête jeune fille ayant déjà du service, pour faire un ménage soigné. Se présenter de 3 à 6 heures du soir. Le bureau d'avis donnera l'adresse.

On demande tout de suite une bonne fille sachant bien cuire et s'aider au ménage. Inutile de se présenter sans recommandations. S'adresser faubourg du Lac n° 6.

On demande pour le 1er juillet une fille propre, sachant cuire et bien recommandée, pour faire un grand ménage. S'adr. rue des Epancheurs 7, au magasin.

ON DEMANDE

dans la banlieue de Paris *une cuisinière et une femme de chambre.* Gages: *40 à 50 francs.* On exige d'excellentes références. S'adr. sous Hc. 4518 X., à *l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Genève.*

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une maison de gros en pleine prospérité cherche un commanditaire ou associé pouvant disposer d'un certain capital. S'adresser pour renseignements M. D., case postale n° 422, Neuchâtel.

Une jeune fille parlant les deux langues et connaissant l'état de tailleuse, cherche à se placer dans un magasin ou dans une famille, de préférence dans le canton de Neuchâtel. S'adresser à Mlle Louise Paux, à Cortaillod.

121 Un jardinier âgé de 23 ans, ayant de bons certificats, cherche une place pour le 15 juillet. S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera.

3 bons ouvriers ferblantiers

trouveraient de l'ouvrage tout de suite chez **Jules Decker,** rue de la Place d'Armes.

DEMANDE

122 Une demoiselle, ayant servi 18 mois dans une maison de gros et détail, cherche une place dans un magasin et pourrait entrer tout de suite. S'adr. au bureau de la feuille.

Une institutrice diplomée

âgée de 26 ans, depuis 6 ans en Angleterre, très bonne musicienne, connaissant passablement le français, cherche une place pour enseigner l'allemand, l'anglais et la musique. Meilleures recommandations. Adresser les offres sous chiffres H. 136 N., Haasenstein et Vogler, Neuchâtel. (H. 136 N.)

APPRENTISSAGES

127 On demande, pour tout de suite, un jeune homme de 16 à 18 ans, comme apprenti boulanger. S'adr. au bureau de la feuille.

124 Une maison de confections demande un jeune homme intelligent comme apprenti; il serait bien mis au courant des affaires. S'adr. par lettre franco au bureau du journal sous initiales C. L. n° 124.

OBJETS PERDUS OU TROUVÉS

Perdu un chien de garde, robe, grisfer, répondant au nom de *Colmar.* Prière aux personnes qui pourraient en donner des nouvelles d'en informer G. Gentil-Prêtre, au chantier de la gare, à Neuchâtel.

AVIS DIVERS

Société fraternelle de prévoyance.

Les citoyens de 18 à 45 ans qui désirent s'en faire recevoir, voudront bien réclamer auprès du caissier, M. Georges Lehmann, rue de l'Hôpital, le formulaire pour la visite médicale à passer, et adresser au président de la Section, M. Paul Benoit, une demande d'admission accompagnée de leur acte de naissance.

Les demandes qui parviendront d'ici au 28 courant au soir, seront présentées à l'assemblée générale trimestrielle, qui aura lieu quelques jours après.

Neuchâtel, le 19 juin 1886.

Le Comité.

Société des Officiers

Séance mardi 22 juin, à 8 ½ h. du soir au Café de la Poste.

Ordre du jour :

Assemblée générale de Lucerne et fête de Sempach.

Jardin du Cercle du Musée

Mardi 22 juin 1886, à 8 ½ h. du soir,

CONCERT

donné par la

Musique militaire de Neuchâtel

sous la direction de

M. SCHETTEL, professeur.

ENTRÉE : 50 CENT.

Programmes à la caisse.

ILLUMINATION

En cas de mauvais temps, le concert sera renvoyé au 24 courant.

COMPAGNIE des MOUSQUETAIRES DE NEUCHATEL

Les cotisations pour l'année 1886 sont payables jusqu'au 30 juin courant chez le caissier M. Paul Kramer, secrétaire de préfecture.

Neuchâtel, le 14 juin 1886.

LE COMITÉ.

Dès le 24 juin, le bureau de M. Frédéric Convert, agent d'affaires, sera transféré

rue du Musée 7, au rez-de-chaussée

Recouvrements. — Renseignements commerciaux. — Encaissements amiables et juridiques. — Représentation dans les faillites. — Gérances d'immeubles et de rentiers.

MISE A BAN

Ensuite de permission obtenue, le citoyen Jacob Spichiger, maître tonnelier, à Neuchâtel, fait publier la mise à ban de la propriété qu'il possède à l'Ecluse, articles 2274 et 2275 du cadastre de Neuchâtel, spécialement en ce qui concerne la cour, le verger et le couvert.

Les contrevenants seront dénoncés et poursuivis à l'amende sans préjudice de dommages et intérêts, s'il y a lieu.

Publication permise.

Neuchâtel, le 14 juin 1886.

L'assesseur de paix,
E. BONJOUR, notaire.

MALADIES D'ESTOMAC

Langueur d'estomac. Dérangement des fonctions digestives; inappétence; éructation; vomissements; flatuosités; crampes d'estomac. Haleine forte. Affections du canal intestinal. Mal de ventre. Diarrhée. Constipation. Affections vermineuses. **Ver solitaire.** Hémorrhoïdes. Affections des poumons, du larynx et du cœur. Epilepsie. Maladies d'oreilles.

Traitement aussi par correspondance. Remèdes inoffensifs.

Bremicker, méd. prat., **Glaris** (Suisse).

Succès garanti dans tout cas curable. Moitié des frais payable, sur désir, seulement après guérison. B.

---

trai un fermier de Shasta qui avait besoin de quelqu'un pour l'aider dans l'élevage de ses troupeaux. Je t'ai dit comment tourna cette association. Tout ce que je touche avorte. Ce fut un triste jour pour toi, mon pauvre Joseph, que celui où tu joignis ta fortune à la mienne. Je ferais enfoncer un vaisseau de liège, je suis Jonas sans sa baleine; si jamais je tombe à la mer, je me noierai, rappelle-toi cela.

» Je quittai le *ranch* l'autre jour, et aussitôt que j'eus mis le pied à Shasta, je sentis que j'étais de nouveau sous l'œil de la police invisible de Nevins. Je ne suis pas même sûr de lui échapper en m'enrôlant dans l'armée. Je me demande si, avec les intentions les plus patriotiques, je fais bien d'y entrer. Mon guignon est suffisant pour amener une défaite nationale. Dans ces trente-six mois, Joseph, je n'ai eu aucunes nouvelles de Rivermouth; les premières me sont parvenues hier soir. Cependant tu dois m'avoir écrit? Personne du reste n'a dû prendre grand intérêt à mon sort. Mon vieil ami le curé n'existe plus, et miss Palfrey épouse son successeur. Ces deux nouvellles m'ont donné un coup violent; elles me sont parvenues de la manière la plus curieuse.

» Hier, étant assis sous le porche de l'hôtel, j'entendis un étranger parler de Rivermouth; tu comprends que je dressai l'oreille à ce nom, et que je trouvai vite moyen de lier conversation. Il n'était pas de la ville, mais il semblait arrivé depuis peu;... j'appris de lui tout ce que je voulais savoir, et plus encore! Ah! Joseph, il y a des choses en ce monde qui font autrement souffrir que le froid et la faim!... Je ne puis écrire là-dessus. Mon intention n'était pas de t'envoyer une si longue lettre, je voulais seulement te dire que je vivais. Je suis même, hélas! en bonne santé. Si j'avais été riche et heureux, peut-être serais-je mort dans cet espace de deux ans. La chance me fuit. Adieu! j'espère que tu prospères, toi et ta tribu; elle doit être considérable à l'heure qu'il est, car tu n'as pas perdu, je suppose, la bonne habitude d'avoir une petite sœur de plus tous les ans. J'espère que mon oncle va bien aussi; mille fois j'ai regretté notre discussion, bien qu'il s'y soit mal pris avec moi. Je pars demain. Je ne suis pas encore décidé à rejoindre l'armée au nord ou à l'ouest; en quelque lieu que j'aille, je reste, mon cher Joseph, ton fidèle et misérable ami. « John Dent. »

(*A suivre.*)

CURE D'AIR ET DE BAINS

BAINS D'OTTENLEUE

CURE DE LAIT ET PETIT-LAIT

District de Schwarzenbourg, canton de Berne

ALTITUDE 1431 M. AU-DESSUS DE LA MER

OUVERTURE DEPUIS LE 1er JUIN

Source minérale fortement ferrugineuse ; situation abritée au soleil. Air pur des Alpes près des forêts de sapin. Séjour très sain pour ceux qui ont besoin de repos. Amélioration remarquable dans les cas de pauvreté de sang, maladies des membres de tout genre et affections pulmonaires.

Cuisine excellente, vins réels, jolies chambres depuis 1 franc. Prix de pension 3 fr.50 par jour. Communications postales, deux fois par jour pour Berne — Guggisberg — Ryffenmatt. Télégraphe dans la maison. Prospectus gratis et franco. Dépôt à Berne : *J. Marbach,* hôtel de l'*Ours.* (O. H. 1574)

Se recommande,

Jean ROLLI.

Bibliothèque du Dimanche

(ÉCOLE DES BERCLES)

Tous les livres doivent y être rapportés avant le **24 juin.** Ouvert tous les soirs de 7 à 8 heures.

Mademoiselle Anna Vessaz à Klempie (Pologne russe), Monsieur Georges Bernard et ses enfants à Lyon, les familles Vessaz et Bernard, font part à leurs amis et connaissances du décès de leur chère mère, belle-mère, grand'mère et tante,

Madame Louise VESSAZ
née HODEL

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 22 courant, à 1 heure.

Domicile mortuaire : Hospice de la Côte, à Corcelles.

Un remède indispensable est le Bitter ferrugineux de J.-P. Mosimann. (Voir l'annonce). (H. 2 Y).

NOUVELLES ETRANGÈRES

FRANCE. — Les bureaux des trois groupes républicains ont décidé que leurs présidents feraient une démarche auprès de M. de Freycinet pour lui demander l'épuration du haut personnel des administrations centrales.

— Samedi, au Sénat, M. Bérenger a lu le rapport concluant au rejet du projet d'expulsion des princes comme incompatible avec la liberté et nuisible aux bonnes relations étrangères. La discussion aura lieu aujourd'hui.

— La suite des débats de l'affaire Watrin fait ressortir le triste rôle joué par M. Cayrade, maire de Decazeville, pendant la journée du 26 janvier. Au commencent de l'émeute, deux gendarmes étaient venus se mettre à la disposition de l'autorité municipale, mais le maire les a congédiés grossièrement. Plus tard, il n'a pris aucune mesure pour protéger M. Watrin et les autres ingénieurs.

Questionné à l'audience sur les raisons qui l'avaient engagé à ne pas appeler la gendarmerie, M. Cayrade répond :

— Les gendarmes sont dangereux dans la foule ; ils auraient été broyés.

Pendant que les mineurs frappaient M. Watrin, le maire de Decazeville arpentait la pièce en disant : « Ça se corse, ça se corse ! » Lorsque M. Watrin eut remis sa démission à M. Cayrade, celui-ci dit aux émeutiers : « Mes enfants, il donne sa démission. »

— Parmi les médailles décernées par le ministre de l'intérieur pour actes de dévouement, une des mieux méritées est la médaille d'or de première classe accordée au concierge du Théâtre-Français, M. Louis-Auguste Puech, âgé de quarante-huit ans. Ce digne homme s'est fait inscrire dans tous les hôpitaux, pour être appelé lorsqu'une opération de transfusion de sang serait nécessaire. Sept fois il a accompli cet acte de dévouement et a été assez heureux pour sauver trois personnes de la mort par épuisement de sang. M. Puech n'a jamais voulu accepter la moindre rémunération des particuliers qui lui devaient la vie.

— M. Grévy a remis jeudi la barrette aux trois nouveaux cardinaux français, LL. EE. MM. Bernadou, Langémieux et Place.

Le rituel très compliqué fixé par le concordat a été suivi de part en part.

Les trois cardinaux se sont tour à tour mis aux pieds du président sur un carreau de velours rouge et M. Grévy a placé la barrette sur leur tête.

Le cardinal Bernadou a prononcé un discours au nom des trois cardinaux. Il a dit entre autres que le pape, en les nommant, a voulu donner à la France et à l'épiscopat français un témoignage de sa particulière affection.

Le président de la République a répondu et remercié les cardinaux des vœux exprimés pour lui et pour le gouvernement.

BAVIÈRE. — Favorisées par le soleil plus qu'on n'eût pu l'espérer, les funérailles du roi Louis ont eu lieu samedi conformément au programme et ce spectacle grandiose a produit une impression profonde.

Derrière les vétérans et les soldats formant la haie se pressait une foule en vêtements de deuil. Les cloches sonnaient à toutes les églises.

Dans le cortège on remarquait des députations de hussards prussiens, d'infanterie autrichienne, de dragons russes, représentant les régiments dont le roi Louis était propriétaire.

Devant le cercueil marchaient, selon la coutume, vingt-cinq « guggelmänner » (porteurs d'insignes, couronnes, etc.), en grand costume. Derrière, après le crucifix, suivaient à pied le prince-régent, le prince royal de Prusse, le grand-duc de Bade, le grand-duc de Hesse, l'archiduc Rodolphe, les princes de la maison de Bavière, d'autres princes et envoyés spéciaux des Etats allemands.

Le défilé a duré une heure. La cérémonie à l'église Saint-Michel était émouvante. Après la bénédiction par l'archevêque et un éloquent discours du doyen de la cour von Türck, le cercueil a été descendu dans le caveau de famille, puis l'assemblée s'est dispersée.

— La commission spéciale chargée d'examiner la question de l'institution de la régence et celle de l'apanage du régent, fera son rapport aujourd'hui au Reichsrath.

BULGARIE. — Le parti de la prudence et de la conciliation semble l'avoir emporté à Constantinople, en présence de la convocation de l'Assemblée nationale à Sofia et des divers sujets de mécontentement que le prince a donné à son suzerain. La presse officieuse turque fait ressortir que le prince Alexandre, laissé libre, par suite de l'abrogation virtuelle du statut rouméliote que l'on va reviser, de convoquer les députés de la province où bon lui semble, a parfaitement le droit de les appeler à siéger dans le Sobranjé de Sofia.

La Porte estime qu'elle a tout lieu d'être satisfaite de la façon dont le prince Alexandre use des pouvoirs extraordiqui lui ont été confiés ; elle attache la plus grande importance à ce que rien ne vienne ébranler son autorité, et elle s'empresse de faire ce qui dépend d'elle pour l'affermir. C'est ainsi qu'en présence du mécontentement des Rouméliotes au sujet des cessions du territoire que le prince avait consenties au moment de la conférence, on s'est décidé à Constantinople à une transaction sur cet accord, d'après laquelle la Turquie renonce à occuper la moitié du district de Kirdjali, dont on lui avait fait abandon.

AMÉRIQUE. — Le congrès des Etats des deux Amériques, proposé par les Etats-Unis, se réunira le 1er octobre 1887.

Les États-Unis auront 24 délégués ; ils ont voté cent mille dollars (500,000 fr.) pour les frais de réunion.

Ce congrès grandiose a pour but de discuter en commun les moyens de régler à l'avenir les différends de tous les peuples des deux Amériques par la voie de l'arbitrage.

NOUVELLES SUISSES

— Le Conseil des Etats a adopté un postulat invitant le Conseil fédéral à présenter le plus tôt possible un projet de révision de la loi de 1872 sur les épizooties.

Il a ratifié la convention conclue avec l'Autriche sur l'exercice de la médecine à la frontière, et accordé, comme au Conseil national, une subvention complémentaire pour l'entreprise de la correction du Rhône dans le canton de Vaud.

Le traité de commerce conclu récemment avec la Roumanie a été ratifié samedi.

La motion Cornaz et consorts demandant qu'on alloue un subside à l'institut Pasteur, a été prise en considération à une très grande majorité.

On a accordé la concession d'une voie ferrée de Mendrisio à Stabio, et réglé la question du fonds Winkelried et du fonds des Invalides comme au Conseil national.

— Le Conseil national a voté samedi les crédits supplémentaires pour 1886 et un arrêté concernant l'utilisation de la section agricole de l'école polytechnique en faveur de l'agriculture suisse.

Postes. — En présence des plaintes réitérées qui nous sont parvenues ces derniers temps de la part des Compagnies de chemins de fer italiennes au sujet du libellé défectueux des déclarations en douane accompagnant des envois de montres pour l'Italie, la Direction générale des postes juge utile de recommander d'une manière pressante aux expéditeurs d'envois de cette nature de remplir exactement et en détail les déclarations en douane, et cela dans leur propre intérêt, attendu que les expéditeurs sont, cela va de soi, seuls responsables des suites d'un libellé inexact on incomplet des déclarations en douane ou d'autres contraventions aux lois et règlements douaniers du pays de destination et que les administrations de transport repoussent toute responsabilité en pareil cas.

Les déclarations en douane doivent principalement renfermer l'indication du nombre et de la qualité des montres. Lorsqu'un seul et même envoi renferme des cartons ou étuis de montres remplis et vides ou des montres et des boîtes de montres emballées ensemble, il faut que ces détails soient exactement spécifiés sur les déclarations en douane.

— La franchise de port est accordée en faveur des inondés de la vallée de Hombourg (Bâle-Campagne).

Suisse-Occidentale-Simplon. — Les recettes de la Compagnie se sont élevées, en 1885, à 12,104,309 fr. 68, et les dépenses à 6,069,381 fr. 64, laissant un excédent de recettes de 6,034,928 fr. 04.

En 1884, cet excédent était de 5,982,332 francs 12. Il y a donc pour le dernier exercice une amélioration de 52,595 fr. 92, et cela malgré une diminution de recettes de 171,712 fr. 27 sur l'année précédente.

Cet heureux résultat provient du fait que les dépenses de l'exploitation ont été, en 1885, inférieures de 224,308 fr. 19 à celles de 1884.

Touristes. — Le vieux poète polonais Kraszewsky est en séjour actuellement aux bains de Schinznach (Argovie). Cet homme de lettres distingué avait été condamné par les tribunaux prussiens à plusieurs années de réclusion pour avoir cherché à réveiller dans l'esprit de ses compatriotes l'espoir d'une reconstitution de la Pologne. Mis en liberté sous caution, M. Kraszewsky a préféré abandonner les 30,000 fr. qu'il avait dû déposer et passer ses derniers jours en liberté.

— On signale la présence dans une des stations climatériques des Grisons de M. Stanley, le célèbre explorateur de l'Afrique.

LUCERNE. — La ville de Lucerne vient de s'enrichir d'une nouvelle curiosité, le musée du Lion, ouvert dimanche dernier au public. Cet édifice, de dimensions modestes, a été construit tout près du fameux Lion. Dans la première salle se trouvent quatre grandes scènes peintes à l'huile par M. Renggli, représentant divers épisodes de la Révolution française, et qui servent à expliquer l'origine du fameux monument taillé dans le roc. Vient ensuite une fort belle collection de tableaux de peintres contemporains suisses et étrangers.

BERNE. — La police de Bienne a saisi sur le marché trois mottes de beurre falsifié : sous une couche d'un centimètre de beurre véritable se trouvait une espèce de masse blanchâtre sans nom. La revendeuse, une femme de Berne, a prétendu tenir ce beurre de seconde main et ignorer la falsification. L'enquête établira sans doute la vérité.

ARGOVIE. — Un lecteur du *Tagblatt* de Zofingue propose d'employer les clochers des églises comme signaux météorologiques. Beaucoup de travaux de la campagne, tels que les fenaisons et la moisson, dépendent du temps. Les stations météorologiques télégraphient chaque jour des bulletins dans toutes les directions, mais ils ne parviennent guère aux agriculteurs. Pourquoi n'emploierait-on pas les clochers pour les leur faire connaître ? Si les prévisions sont au beau temps, on pourra hisser un drapeau rouge, et, dans le cas contraire, un drapeau noir. Un drapeau blanc indiquerait que le ciel va s'éclaircir. De cette façon, chacun serait informé à peu de frais et au moment voulu.

BALE-VILLE. — Une jeune dame, originaire du nord de l'Allemagne, mise avec beaucoup de recherche, se présentait vendredi après midi chez un bijoutier de Bâle. Elle se fit montrer des bagues, des broches, des chaînes de montres ; après avoir examiné ces bijoux longuement, elle sortit en annonçant qu'elle repasserait avec sa mère. A peine cette dame était-elle sortie que le bijoutier s'aperçut qu'il lui manquait une broche en grenat et une chaîne en or. La voleuse avait disparu ; la police est à sa recherche.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

VALANGIN. — Voici les meilleurs résultats du tir organisé hier à Valangin par la Société de tir de cette localité :

Cible Bonheur : Charles Veibel, 55 points ; Constant Tissot, 50 points ; Michel Minini, 45 points, Paul Viedmann, Peseux, 36 points ; Henri Touchon, 30,8 points.

Cible Société : Charles Veibel, 105 points ; Michel Minini, 105 points ; Constant Tissot, 95 points ; Henri Touchon, 93,5 points.

CHRONIQUE LOCALE

— Voici le résultat des élections à la Justice de Paix, dans le collège de Neuchâtel-Serrières. La liste libérale l'a emporté avec une majorité de 524 voix.

	Neuchâtel	Serrières
de Montmollin, Georg.	1112	voix 46
Knöry-Jeanrenaud .	1076	» 46
Bonjour, notaire. . .	884	» 46
Ont obtenu des voix :		
Bonjour, notaire . .	544	» 90
Renaud, A.-H. . . .	547	» 92
Ducommun, J.-A. . .	458	» 87

— La Musique militaire de Neuchâtel donnera demain soir, dans le jardin du Cercle du Musée, un concert dont la réussite n'est pas douteuse, si le temps veut bien se prêter aux circonstances. Cette Fanfare possède un nouveau directeur, M. le prof. Schettel, dont on dit beaucoup de bien. Il sera du reste facile au public de se convaincre de son mérite, le prix d'entrée n'étant que de 50 centimes. Cette minime dépense engagera sans doute bon nombre d'amateurs à préférer les sièges du jardin au mur qui l'entoure pour assister à ce concert.

— Le *Courrier* apprend qu'une réunion d'amateurs de zither de notre ville vient de se constituer en société sous le nom de *Zither-Club.* Cette nouvelle société, une fois organisée, se propose de donner quelques concerts.

— La basse température que nous subissons depuis plus d'une semaine n'aura pas, espérons-le, une fâcheuse influence sur les récoltes, ce qui serait le cas si elle se prolongeait outre mesure. Un autre danger d'une saison aussi anormale, c'est le retard qu'elle apporte à l'arrivée des étrangers et à leur installation dans les hôtels de nos montagnes. Les journaux de la Suisse allemande nous apprennent en effet qu'il a neigé ces jours derniers au Righi, et ce n'est sans doute pas le seul endroit de nos Alpes ou même du Jura, qui aura été témoin de ce phénomène intempestif.

Rassurons-nous en pensant que nous sommes au plus long jour de l'année, et que souvent cette date, qui voit le soleil commencer son mouvement rétrograde, est le signal d'un changement favorable dans les conditions de la température.